



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA LETTRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lettre n°79 janvier 2022

Éditorial



D'après les chiffres provisoires de l'Observatoire départemental de sécurité routière, à l'instar du bilan national, on observe en 2021 une hausse du nombre d'accidents et de blessés comparé à 2020, mais une baisse du nombre d'accidents (- 10,9%) et du nombre de blessés (- 9,3%) comparé à 2019 "année avant crisesanitaire". Le nombre de morts, après avoir connu un pic en 2020, année la plus tragique de l'actuel document général d'orientation (DGO 2018-2022), amorce une légère redescente. Par ailleurs, en ce début d'année, je constate en janvier, pour la première fois depuis 11 ans, qu'aucun accident mortel ne s'est produit sur les routes de la Vienne. Ce constat est encourageant et nous dresserons en fin d'année le bilan du DGO. J'ai bon espoir qu'il soit meilleur que le précédent.

Cette année, 21 demandes de subventions ont été déposées au titre du Plan départemental d'actions de sécurité routière. En dépit des conditions incertaines qui entourent l'organisation d'événements de prévention, les porteurs de projets poursuivent leur mobilisation pour lutter contre l'accidentalité et je les en remercie.

Je profite de cet éditorial pour saluer, à l'occasion de son départ, l'engagement de la cheffe du Bureau de la sécurité routière, Mme Célia Mougnaud.

Je lui souhaite une retraite de voyages à deux, trois ou quatre roues... en toute sécurité !

Emilia Havez, Directrice de cabinet,
cheffe de projet sécurité routière
Préfecture de la Vienne

VRAI/FAUX

Du 6 au 8 février dernier se sont tenues les journées internationales sans smartphone, l'occasion de se pencher sur la pratique du téléphone au volant...

1. Téléphoner en conduisant altère de 20 % les capacités à conduire en sécurité.
2. En agglomération, à 50 km/h, un conducteur lisant un SMS au volant parcourt une distance correspondant à la longueur de quatre véhicules articulés (semi-remorque).
3. Téléphoner au volant présente autant de risques que de discuter avec un passager.
4. 25 % des conducteurs reconnaissent s'être fait peur au volant en téléphonant.
5. 80 % de la population française âgée de 15 ans ou plus dispose d'au moins un téléphone mobile.
6. Un conducteur novice contrôlé conduisant avec un téléphone tenu en main doit effectuer un stage obligatoire de sensibilisation à la sécurité routière.
7. Le nombre d'infractions constaté concernant l'usage du téléphone et le port d'oreillettes s'établit environ à 400 000 en 2020.

RÉPONSES PAGE 2

QUIZ (réponses)

1. Faux : les capacités d'enregistrement d'information, la distance de freinage, l'activité oculaire sont altérées de 30 % à 50 %. Le temps de réaction est lui augmenté de 50 % (de 1 à 1,5 secondes) !

2. Vrai : un véhicule articulé semi-remorque mesure environ 16,5 mètres de long, soit environ 66 mètres cumulés à 4. Il faut environ 5 secondes pour lire un SMS, soit une distance parcourue d'environ 70 mètres sans observer l'environnement.

3. Faux : cela représente deux à trois fois plus de risques. L'attention portée à la conduite lors d'une conversation avec un passager est moindre que celle d'une conversation à distance car le passager partage avec le conducteur la vision de la route et du trafic. Il peut l'alerter en cas de danger.

4. Vrai : À noter, 71 % de la population est favorable aux mesures de lutte contre son utilisation en situation de conduite.





5. Faux : en 2021, 95 % de la population âgée de 15 ans ou plus déclare être équipée d'un téléphone mobile. 77 % possède un smartphone. D'après le baromètre AXA Prévention 2020, 69 % des conducteurs utilisent le téléphone au volant, quel qu'en soit l'usage.

6. Vrai : la perte de 3 points ou plus lors de la période probatoire impose le suivi de ce stage, l'infraction stoppe en outre l'acquisition de points pendant 3 ans à partir de sa reconnaissance par paiement de l'amende. Ce stage sera remboursé s'il est effectué dans les 4 mois suivant la réception du courrier l'imposant.

7. Vrai : il s'établit à 358 815 infractions pour usage du téléphone portable et 36 308 pour le port d'oreillettes (ONISR 2020).



BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ

	Janvier 2019	Janvier 2020	Janvier 2021	Évolution 2020/2021	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Évolution 2020/2021
 Accidents	21	28	20	- 8	274	206	244	+ 38
 Tués	4	3	0	- 3	23	26	25	- 1
 Blessés	24	49	32	- 17	364	288	330	+ 42
 Dont blessés hospitalisés	11	19	8	- 11	171	110	120	+ 10

Les modifications profondes des conditions de trafic au cours de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire ont impacté les chiffres de l'accidentalité. Pour cette raison, une double comparaison est présentée, avec les données 2020 et celles de 2019, année précédant la crise sanitaire.

ACTUALITÉS

La Sécurité routière soutient l'innovation

Depuis cinq ans, la Sécurité routière récompense les meilleures initiatives qui contribuent à rendre la route plus sûre. Le Prix innovation labellise des produits et services proposés par des entreprises de toutes tailles. Le Challenge innovation, quant à lui, récompense les trois meilleures initiatives étudiantes en attribuant des dotations pour développer leur produit (3 000 euros, 5 000 euros et 12 000 euros) en partenariat avec le Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI), la Conférence des grandes écoles (CGE), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et France Universités. Les jurys du Prix innovation et du Challenge innovation 2022 se sont réunis respectivement les 25 et 27 janvier pour distinguer 20 nommés. Les lauréats seront dévoilés le 17 mars à 17 heures lors d'une cérémonie diffusée en direct sur Internet.



Découvrez la liste des nommés de ces deux concours : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/6-edition-des-concours-innovation-securite-routiere>

Lundi 14 février : distribution d'éthylotests à l'occasion de la Saint-Valentin

Les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) ont célébré la vie et l'amour à l'occasion de la St Valentin : des roses ont été offertes aux clients de la galerie Géant Beaulieu à Poitiers, en complément d'éthylotests. Leur message : « Si vous trinquez à l'amour ce soir, prévoyez un retour en toute sécurité ». Une démarche qui n'a pas manqué d'interpeller les clients, passé l'effet de surprise !

Nous félicitons les nouveaux IDSR qui ont effectué leurs premiers pas aux côtés d'IDSR expérimentés à cette occasion.



BILAN DES INFRACTIONS DE DÉCEMBRE



80

Alcool



32

Stupéfiants



298

Vitesse



102

Priorités



98

Retraits de permis

ACTEUR DU MOIS

Jean-Guy PIERRON, intervenant départemental de sécurité routière (IDSR)

Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous impliqué dans la sécurité routière ?

En parallèle de mon activité professionnelle en tant que fonctionnaire à Paris, je me suis engagé à donner de mon temps à la Protection civile.

À la retraite, je me suis impliqué à nouveau dans la prévention routière, comme adhérent de l'association en 1974, puis en tant que pompier volontaire en 1978, dans ma commune.

J'ai observé des comportements à risque dans mon entourage, lequel a connu un drame de la route. C'est pourquoi, en complément de mon bénévolat, j'ai décidé de devenir IDSR vers 2012 pour lutter encore plus précisément contre les comportements à risque sur les routes et dans les entreprises, face aux accidents "travail-domicile".

La prévention dans tous les domaines permet une remise en question de chaque citoyen, face à sa grande responsabilité dans son comportement personnel.

Une action de sécurité routière vous tient-elle particulièrement à cœur ?

J'interviens dans de nombreuses actions. Je m'investis particulièrement dans la sensibilisation sur les comportements à risque tels que la conduite sous l'empire de l'alcool, la prise de médicaments, la vitesse et surtout le non respect du code de la route. La sécurité du cycliste, avec l'équipement du vélo est également importante.

Une action me tient à cœur, plus ciblée. Elle touche un grand public, il s'agit de la distribution d'éthylotests à la veille des fêtes de fin d'année, avec ce message : "Pour bien vivre ensemble, nous les retenons car nous les aimons".

Ce que j'apprécie en outre, ce sont les partages avec les autres IDSR, à l'occasion des actions menées. Je connais certains depuis de nombreuses années. Ce sont des moments conviviaux.



AGENDA

1^{er} MARS

Formation animation de stand sécurité routière, préfecture, Poitiers

5 MARS

Stand sécurité routière, Pôle moto, Poitiers